



NOS SERVICES

LES SERVICES DE L'IGBCE POUR NOS MEMBRES



IGBCE.DE

Cher(e)s collègues,

L'IGBCE est un moteur puissant du virage vers davantage de justice sociale et de raison économique. Nos objectifs sont clairement définis et dans l'intérêt de la société : activité économique durable, valeurs humaines, conditions de travail décentes et salaires appropriés. C'est pour cela que nous nous battons !

Voilà précisément pourquoi nous insistons sur la participation aux succès des entreprises et leur juste répartition. Dans le même temps, nous nous engageons à façonner le temps de travail et de vie, à sécuriser les prestations de retraite et à développer des perspectives pour les jeunes collègues.

L'IGBCE veut une industrie moderne avec une croissance littéralement « durable », dans laquelle l'action responsable est une évidence. Cela repose sur un « bon travail », pour l'évaluation duquel les gens sont la mesure de toutes choses. On ne peut donc parler de bon travail que s'il y a l'implication et la participation des salariés. Dans cette optique, l'IGBCE conçoit au quotidien le « bon travail » : par exemple avec les accords collectifs sur la formation et la formation continue, nos actions pour concilier travail et famille et la nouvelle convention collective « durée de vie professionnelle et démographie ».

Cela montre que nos objectifs peuvent être atteints si nous entreprenons un voyage ensemble et façonnons l'avenir ensemble. Soutenez l'IGBCE. Devenez membre !

Nous sommes impatients de vous rencontrer !

Michael Vassiliadis,
Président de l'IGBCE

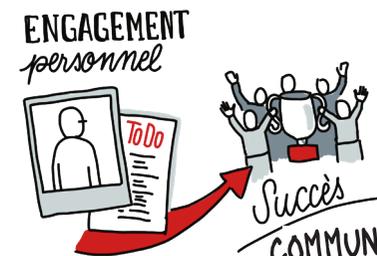
Francesco Grioli,
Membre du comité directeur



NOUS NOUS ATTELONS À CE CI :

[TOUS LES EMPLOYÉS

Nous sommes la voix de tous les employés de nos entreprises et industries. Nous représentons différentes professions et qualifications, des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes, des personnes de 99 nations, avec des religions et des visions du monde différentes, des orientations politiques ou sexuelles différentes.



UN PARTAGE SOLIDAIRE

Malgré notre diversité, nous partageons une conviction : nous défendons la solidarité et la justice sociale. Telles sont les valeurs qui orientent nos actions. Forts d'un syndicat solide avec de nombreux membres, nous améliorons les conditions de travail et de vie des gens.

BON TRAVAIL POUR TOUS

Dans nos entreprises et nos industries, nous prôtons le bon travail pour tous les employés. Nous sommes partisans d'une rémunération équitable, de la reconnaissance des performances, d'une coopération respectueuse, du droit d'avoir voix au chapitre et d'aider à façonner, de la protection de la santé et de la compatibilité de la vie et du travail.

ÉQUITÉ

Nous voulons un commerce équitable au lieu d'un dumping mondial de la concurrence au détriment des salariés. Nous soutenons une Europe sociale et démocratique dans laquelle les intérêts des salariés occupent une place centrale. En plus de l'économie et de l'écologie, nous misons principalement sur la raison sociale pour un bon développement durable de notre pays. Avec la négociation collective et la codétermination, nous façonnons nous-mêmes les conditions de travail et de vie des personnes et agissons contre l'arbitraire dans le monde du travail.

Équité

VOS AVANTAGES

AVEC L'IGBCE

TOUJOURS LÀ POUR VOUS

L'IGBCE est l'endroit où ses membres vivent et travaillent. L'IGBCE est toujours présent grâce à une forte représentation syndicale tant dans l'entreprise qu'à la maison. Les délégués syndicaux et les groupes locaux sont les deux piliers solides de notre travail syndical axé sur la participation. Avec une structure flexible et beaucoup de liberté, l'IGBCE prend en charge les besoins les plus divers des employés - par exemple les employés étrangers ou les employés en travail posté.

VOTRE CONTRIBUTION

En tant que membre de l'IGBCE, vous payez une cotisation. Cela vous donne droit à un large éventail d'avantages, qu'il s'agisse de la protection juridique et de l'assurance accidents de loisirs, ou encore de l'aide à la grève et à la formation continue. Selon les statuts, cette contribution s'élève à environ un pour cent de votre revenu mensuel brut moyen. Avec votre contribution, vous assurez l'existence de l'IGBCE et donc aussi son affirmation politique. Si vous perdez votre emploi, si vous commencez à étudier ou si vous n'avez temporairement aucun revenu, votre cotisation peut être réduite. **Pour connaître le montant de vos frais d'adhésion, consultez notre tableau :**



CONVENTIONS COLLECTIVES

Quiconque est inséré dans le monde du travail sait à quel point il est important de réglementer des questions telles que les salaires, les heures de travail, les primes et les vacances de manière contraignante et de ne pas les soumettre à l'arbitraire de l'employeur. Année après année, nous concluons plus de 2 000 conventions collectives avec les employeurs de nos industries et contribuons ainsi de manière décisive à assurer la subsistance de nos membres et de leurs familles. Il existe également un grand nombre de conventions collectives d'entreprise. Nos accords de sécurisation et de promotion de l'emploi sont également impressionnants. La force syndicale et une négociation cohérente - renforcées par le soutien de nos membres - ont conduit à de bons résultats. C'est un succès dont nous et nos membres sommes fiers et que nous savons défendre.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES AVANTAGES D'UNE ADHÉSION À L'IGBCE ? ALORS JETEZ UN ŒIL À : IGBCE-MITGLIEDWERDEN.DE

VOICI COMMENT FONCTIONNENT LES SYNDICATS* : CONDITIONS DE TRAVAIL AVEC ET SANS CONVENTION COLLECTIVE

* en utilisant l'exemple de la convention collective de l'industrie chimique.

	CONVENTION COLLECTIVE SALARIALE	LOI
Temps de travail	37,5 heures, utilisation d'un corridor horaire de 35 à 40 heures, possible par accord d'entreprise	48 heures
Travail de nuit, dimanche et jours fériés	Suppléments réglementés	Aucune réclamation
Congés	Payés	Aucune réclamation
Prime de vacances	30 jours ouvrés = 6 semaines, 33 jours pour les salariés en alternance (VK)	24 jours ouvrables = 4 semaines, aucun droit
Prime de vacances supplémentaires	Réglementé	Aucune réclamation
Primes de pénibilité	Réglementé	Aucune réclamation
Paiement annuel exceptionnel	13 ^{ème} mois	Aucune réclamation
Régimes de retraite collectifs	Réglementé. Subvention tarifaire de 613,55 €	Aucun droit (éventuellement subvention Riester)

**DEVENIR MEMBRE EN VAUT LA PEINE !
MITGLIEDWERDEN.IGBCE.DE**



BON TRAVAIL À TOUS!



NOS VALEURS ET OBJECTIFS

EXCELLENT SYSTÈME ÉDUCATIF
 DÉVELOPPEMENT DURABLE
 LIBERTÉ INDIVIDUELLE
 RESPECT
 PROTECTION CONTRE L'ARBITRAIRE
 INNOVATIONS

ÉGALITÉ DES SEXES
 POSSIBILITÉ DE LE FAÇONNER VOUS-MÊME
 COMMERCE ÉQUITABLE
 CONVENTION COLLECTIVE SALARIALE
 INVESTISSEMENTS
 SOLIDARITÉ

RAISON SOCIALE
 EUROPE

MENTIONS LÉGALES

ÉDITEUR: IGBCE, Francesco Grioli
 Vorstandsbereich 3, Königsworther Platz 6
 30167 Hannover | igbce.de
 Responsable: Projekt Organisation

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE COMITÉ D'ENTREPRISE OU VOTRE DISTRICT IGBCE COMPÉTENT.

IGBCE.DE

